

ont été tués au feu, sont morts de leurs blessures ou sont disparus. Entre les honneurs et décorations qui leur furent attribués on doit citer notamment: 1 Victoria Cross et 3 recommandations pour la Victoria Cross, 106 "Distinguished Service Orders", 109 "Croix Militaires", 2 "Distinguished Flying Crosses", 62 autres décorations britanniques et 42 décorations étrangères. Trois divisions canadiennes et une division australienne étaient commandées par des gradués du Collège.

Les anciens cadets qui ont servi dans l'armée régulière ou dans la Grande-Guerre comprennent: 1 général, 5 lieutenants-généraux, 17 majors-généraux et 29 généraux de brigade. Des ordres de chevalerie ont été conférés à onze ex-cadets pour conduite distinguée.

L'établissement du collège, comme le veut la loi de 1874 (37 Vic., chap. 36) avait pour but de "donner une éducation complète dans toutes les branches de l'art militaire, tactique, fortification, génie, et une connaissance scientifique générale des sujets se rapportant à la carrière militaire, et de préparer les officiers à exercer le commandement et à servir dans l'état-major". Outre ces matières on enseigne aussi, d'une façon complète, pratique et scientifique, le génie civil, l'arpentage, la physique, la chimie, l'anglais et le français. Une stricte discipline, combinée avec la culture physique, l'équitation, les exercices militaires et les sports en plein air assure aux cadets une bonne santé et une bonne condition physique.

Le collège est situé à un mille de Kingston, sur une belle péninsule baignée d'un côté par la rivière Cataraqui qui se jette dans le fleuve St-Laurent à l'endroit où il sort du lac Ontario, et de l'autre côté par la baie Navy. La propriété a environ 500 acres, dont 60 couvertes par les bâtiments du collège; le surplus sert de terrain de manœuvre; on y voit l'historique fort Henry. Sur la pointe de la péninsule du collège se trouve le fort Frederick, construit en 1837, lorsque Kingston devint la capitale du Canada; il forme partie des fortifications de cette ville. Le collège est sous la haute direction du ministère de la Défense Nationale. Chaque année, il est inspecté par un bureau d'avisers composé de civils et militaires éminents qui fait un rapport, avec recommandations s'il y a lieu, au ministre de la Défense Nationale. Le personnel se compose d'un commandant et d'un adjudant d'état-major assistés d'un personnel compétent de professeurs et instructeurs civils et militaires.

Après quatre années d'études, l'élève sortant reçoit un "diplôme avec mention", un "diplôme" ou un "certificat de qualification militaire". Chaque année on offre à ces gradués un certain nombre de brevets dans la milice canadienne permanente, le corps d'Aviation Royal Canadien, ainsi que dans l'armée régulière anglaise, l'armée des Indes et l'Aviation Royale. Un nombre limité de brevets sont réservés aux cadets désireux de s'engager dans la Marine Royale Canadienne, pourvu qu'ils aient fait deux années d'études et soient entrés au collège avant l'âge de 18 ans. Ceux d'entre eux qui entrent dans l'armée britannique jouissent du privilège d'une année d'ancienneté soit dans l'armée du Royaume-Uni, soit dans l'armée des Indes. Il en a été ainsi décidé afin de placer les élèves du Collège Royal Militaire canadien sur un pied d'égalité avec les jeunes officiers sortant de Woolwich ou de Sandhurst, écoles où les cours durent moins longtemps qu'à Kingston.

Les principales universités canadiennes admettent les gradués recommandés dans leur quatrième année du cours de génie civil et la troisième année des autres cours de génie. Quelques universités les admettent dans leur troisième année d'arts et sciences.

Le diplôme R.M.C. est aussi accepté par les sociétés ou associations du barreau des provinces de Nouvelle-Ecosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique comme l'équivalent du baccalauréat pour l'admission à